

2019/2020 Le CERADS, une ONG qui se « normalise »

L'activité principale de l'année 2019 a été le lancement et le suivi quasi-permanent des différentes phases du **chantier de construction du Centre artisanal de valorisation du Typha de Maka Diama**.

L'organisation et le suivi de ces chantiers a été piloté conjointement ou successivement par trois administrateurs : Marc, Maryse et Patrick. Marc y a consacré trois missions (mars, mai, novembre) et les Moulinier trois mois de séjour (mars/avril puis octobre/décembre).

Le démarrage du chantier des fondations s'est déroulé fin avril, de même que la construction des briques de terre. Stockées en lieu sûr pendant l'hivernage, elles ont été élevées lors de nos séjours d'automne, en même temps que le lot assainissement.

Ont suivi début 2020, et sont achevés depuis, les lots charpente, couverture, aménagement du bloc sanitaire, menuiseries et couverture des sols. Aujourd'hui, le bâtiment est en service et le groupe de productrices vient d'y emménager.

C'est un investissement proche de 40000 €, qui n'eût pas été possible sans le legs de Didier. Il nous reste maintenant à trouver les financements pour optimiser les équipements intérieurs (tables de travail, matériels de rangement et stockage), ainsi qu'ele portail. Il s'agit d'un bâtiment à forte valeur architecturale que nous allons essayer de valoriser au plan touristique.

Au printemps également, une mission de contrôle dans le Fouta des deux **vergers implantés sur Doumga Rindiw et Agnam Lidoubé**. Les appréciations sont plutôt positives et nous vous présentons dans les objectifs futurs les extensions prévues pour ce programme.

Les événements les plus impactants pour la charge financière de l'ONG sont aussi les moins visibles : ils sont structurels et à retour de charges constantes.

- **déménagement à Saint-Louis dans des locaux plus vastes et fonctionnels** : l'annexe de l'ancien consulat de Belgique qui constituait notre siège social au Sénégal, est incluse dans un programme de restauration de bâtiments historiques largement financé par l'AFD. Nous avons donc du migrer dans de nouveaux locaux, plus agréables pour le personnel, mais évidemment plus chers en loyers.

- après tant d'années de bons et loyaux services envers le CERADS, notre ami Eugène a fait valoir son droit de retrait. Le nouveau Directeur de CERADS Sénégal sera **une Directrice, en la personne de Marceline**, qui travaillait depuis plusieurs années pour nous en qualité de prestataire. Elle devient salariée, ce qui induit des charges nouvelles, notamment de droit social.

En conclusion, le CERADS suit la voie de la quasi-totalité des associations structurées, en consacrant une part de plus en plus forte aux charges structurelles, ce qui n'était pas mon option d'origine, mais que les faits ont rendu inéluctable.